

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

INITIATION AU MICRO-ORDINATEUR
ET À SES PÉRIPHÉRIQUES

INF-2002-1

OCTOBRE 1996

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

**INITIATION AU MICRO-ORDINATEUR
ET À SES PÉRIPHÉRIQUES**

INF-2002-1

OCTOBRE 1996

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 — 96-0419

ISBN 2-550-30479-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1996

1 Présentation

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle permet de décrire et d'organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours *Initiation au micro-ordinateur et à ses périphériques*. La définition est fondée sur le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. Son rôle est d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Les sections de la présente définition du domaine d'examen sont semblables à celles des définitions du domaine d'examen des autres cours. Leur contenu, cependant, est particulier au présent cours.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2 Conséquences des orientations du programme en évaluation sommative

Orientations

Conséquences

Le programme du cours *Initiation au micro-ordinateur et à ses périphériques* est divisé en deux grands objectifs :

1. Favoriser chez l'élève l'acquisition des connaissances suffisantes pour le choix d'un micro-ordinateur.
2. Favoriser chez l'élève le développement des habiletés nécessaires à l'utilisation des différentes applications pédagogiques de l'ordinateur.

Dans le programme, on vise l'utilisation immédiate, dans les programmes d'études de la formation générale, de différentes applications pédagogiques de l'ordinateur.

Dans le programme, on tient compte des logiciels les plus répandus.

On évaluera théoriquement les connaissances techniques de l'élève.

On évaluera la capacité de l'élève à utiliser de façon autonome une application pédagogique de l'ordinateur.

L'évaluation devra comprendre des tâches ayant pour objet de mettre en évidence les habiletés pratiques de l'élève.

L'évaluation devra comprendre des tâches en rapport avec des applications pédagogiques de l'ordinateur utilisées à l'éducation des adultes.

Les épreuves devront pouvoir s'adapter aux différents logiciels ou être indépendantes de ceux-ci.

3 Contenu du cours aux fins de l'évaluation sommative

Notions

- Chargement et vérification d'un micro-ordinateur :
 - Système d'exploitation;
 - Vérification des composants et des procédures de mise en marche.
- Utilisation d'un clavier et d'une souris :
 - Caractéristiques;
 - Saisie de texte.
- Système d'exploitation :
 - Fonctions d'un système d'exploitation;
 - Gestion des fichiers;
 - Duplication de disquettes;
 - Mise en route d'une application.
- Principaux composants d'un micro-ordinateur :
 - Principaux composants;
 - Lecteurs;
 - Périphériques;
 - Logiciels.

Habilités

- **Décrire** : Reconnaître ou énoncer par restitution les caractéristiques d'un phénomène ou les éléments constituant un ensemble.
- **Relier** : Établir des liens entre les éléments, les objets ou les phénomènes.
- **Appliquer** : Utiliser une procédure ou des techniques en respectant des règles précises pour aboutir à un résultat attendu.

4 Tableau de pondération

NOTIONS HABILETÉS	CHARGEMENT ET VÉRIFICATION 15 %	CLAVIER ET SOURIS 20 %	SYSTÈME D'EXPLOITATION 45 %	COMPOSANTS D'UN MICRO-ORDINATEUR 20 %
DÉCRIRE 15 %	1 Système d'exploitation 5 %			
	2 Vérifications et procédure 10 %			
RELIER 40 %		3 Caractéristiques 10 %	4 Commandes et fonctions 10 %	5 Principaux composants 5 %
				6 Lecteurs 5 %
				7 Périphériques 5 %
				8 Logiciels 5 %
APPLIQUER 45 %		9 Saisie de texte 10 %	10 Impression ou sauvegarde 5 %	
			11 Répertoire ou dossier 10 %	
			12 Duplication de disquettes 5 %	
			13 Mise en route d'une application 15 %	

5 Comportements observables

Description générale

C'est à partir de la liste des comportements observables établie ci-dessous que doivent être construites les tâches de l'épreuve. Une tâche peut servir à regrouper plus d'une dimension à la fois et plus d'une habileté. L'élève doit exécuter les tâches dans un temps prédéterminé pour montrer ses connaissances, et sa maîtrise dans l'utilisation d'un équipement informatique et son autonomie dans l'utilisation de différentes applications pédagogiques.

Ainsi, l'élève doit pouvoir :

1. Nommer la version et le système d'exploitation utilisé.
2. À partir d'une mise en situation, énumérer au moins trois éléments à vérifier ou procédures possibles lorsque la mise en marche d'un micro-ordinateur, ou de l'un de ses périphériques, ne s'effectue pas.
3. Associer les touches d'un clavier et les manipulations d'une souris aux effets produits.
4. Associer les commandes (menus ou icônes) d'un système d'exploitation à la définition appropriée de leurs fonctions respectives.
5. Associer le nom des principaux composants d'un micro-ordinateur à leur représentation ou à la description de leur rôle.
6. Différencier les capacités et les usages des lecteurs.
7. Associer les périphériques à leur utilisation.
8. Associer les types de logiciels à des tâches à accomplir.
9. Saisir environ 40 caractères comprenant des caractères majuscules, des caractères accentués, des chiffres et des symboles.
10. Imprimer ou sauvegarder le texte saisi.
11. Retrouver un fichier dans un sous-répertoire ou un dossier sur une disquette.
12. Copier des fichiers.
13. Démarrer une application donnée et décrire l'un des éléments obtenus à l'écran.

6 Justification des choix

Pondération des habiletés

Considérant que par les objectifs du cours on vise à favoriser chez l'élève l'acquisition des connaissances de base et des habiletés liés à l'utilisation d'un équipement informatique et des applications pédagogiques de l'ordinateur, trois habiletés ont été retenues en vue de l'évaluation sommative :

- l'habileté *Décrire*, qui permet de vérifier les renseignements essentiels à l'utilisation d'un équipement informatique;
- l'habileté *Relier*, qui permet de vérifier les relations entre les composants d'un équipement informatique et leurs fonctions respectives;
- l'habileté *Appliquer*, qui permet de vérifier l'utilisation d'un équipement informatique et des applications pédagogiques de l'ordinateur à partir de directives précises.

Pondération des éléments de contenu

La pondération des éléments de contenu correspond à leur importance dans le présent cours. Les éléments de contenu sont liés soit à l'habileté *Décrire*, soit à l'habileté *Relier*, soit à l'habileté *Appliquer*, selon ce qui a été jugé le plus approprié.

Répartition de la pondération

- En fonction des habiletés :
 - Habileté *Décrire* 15 %
 - Habileté *Relier* 40 %
 - Habileté *Appliquer* 45 %
- En fonction des notions :
 - Chargement et vérification d'un micro-ordinateur 15 %
 - Utilisation d'un clavier et d'une souris 20 %
 - Système d'exploitation 45 %
 - Composants d'un micro-ordinateur 20 %

7 Spécification de l'épreuve

7.1 Type d'épreuve

- L'épreuve nécessaire à l'évaluation sommative comporte deux parties : une partie théorique et une partie pratique.
- L'épreuve sommative se déroule à la fin du cours.

7.2. Caractéristiques de l'épreuve

- L'épreuve comporte une ou plusieurs tâches.
- L'épreuve se déroule en, au plus, deux séances.
- L'épreuve a une durée totale d'au plus 90 minutes.
- L'usage d'un ordinateur est nécessaire pendant la partie pratique de l'épreuve.
- L'usage du guide d'apprentissage est interdit.
- Pour les dimensions 9 à 13, l'usage d'une feuille de notes personnelles (format lettre) est permis.
- La correction est effectuée à partir des feuilles de réponses, des impressions et, au besoin, à l'aide des fichiers de l'élève.

7.3 Exigence de réussite

- La note de passage de l'épreuve est fixée à 60 sur 100.

